

<http://pierre-alainmillet.fr/Un-syndicat-intercommunal-pour>



Conseil municipal du 7 décembre 2020

Un syndicat intercommunal pour relever le défi du numérique

- Interventions - Conseil Municipal -



Publication date: lundi 7 décembre 2020

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Le SITIV est un syndicat intercommunal peu connu du grand public, puisqu'il ne travaille que pour l'informatique de ses huit communes, six de la métropole et deux de la Loire. En 2014, les changements politiques dans plusieurs communes avaient créé une incertitude sur son avenir, et certains dans ce conseil reprenaient les critiques espérant que la mise en cause des communes allait conduire à des difficultés plus grandes pour ce syndicat. Mais la qualité du travail réalisé depuis a permis de conforter son rôle au service des communes, à tel point que toutes les communes du syndicat, quelles que soient leurs couleurs politiques, ont renforcé leur travail avec le syndicat, et que, depuis, le SITIV a commencé à travailler avec de nouvelles communes.

Au fonds, contrairement à ce que croient certains, le SITIV s'inscrit dans une logique très actuelle, la mutualisation entre collectivités pour leurs projets numériques qui est reconnu nationalement. Les « transitions numériques » sont un enjeu pour tous les services publics, pour leur efficacité interne, mais aussi et peut-être surtout, pour la qualité de leur relation avec les citoyens. Toutes les collectivités ont besoin de mutualiser des ressources nécessaires, notamment les compétences humaines.

Le SITIV a une solide expérience qui lui permet d'être un outil reconnu par les communes, l'état et les partenaires, et plus récemment aussi par la métropole. On a tous entendu parler de ces collectivités victimes de cyberattaques, notamment avec ces « rançongiciels » qui verrouillent l'accès aux données et réclament une rançon. Ces cyberattaques, encore trop peu prises en compte par les élus locaux illustrent la nécessité de conforter les démarches de mutualisation comme le SITIV qui a mis en œuvre depuis longtemps des outils de protection. Ils ne sont évidemment jamais sans faille, et c'est d'ailleurs ce qui a conduit le SITIV à créer dans ce mandat une commission sécurité numérique et de faire réaliser un audit pour évaluer nos forces et nos faiblesses sur ce plan.

C'est d'ailleurs un des objectifs du plan de relance, dont la partie numérique consacre des moyens significatifs à l'accompagnement des communes dans une démarche mutualisée. Nous avons de ce point de vue des défis à relever, sur la fracture numérique et le droit à l'accès à tous les outils du service public pour tous les habitants, sur la capacité de nos agents à évoluer avec ce numérique qui bouscule nos organisations et accélère les procédures, sur la dématérialisation qui se généralise et suppose des infrastructures sécurisées et robustes...

Ce rapport vous montre la richesse et la diversité des missions mutualisées au SITIV. Je suis heureux qu'il vous permette de le découvrir et de le faire connaître.